

## DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Pour tout changement d'horaires ou de rythmes scolaires, il est nécessaire d'adresser une demande formelle au DASEN à l'aide du **présent imprimé, pour le 11 mai 2022 - délai de rigueur**. Ce projet d'organisation ne devra pas porter sur plus de **6 heures** d'enseignement par jour et **24 heures** par semaine. La durée de la pause méridienne ne pourra toujours pas être inférieure à **une heure trente**. L'organisation envisagée sera examinée par la DASEN en fonction du respect de la régularité et de la continuité des temps d'apprentissage, et de la prise en compte de la globalité du temps de l'enfant.

Merci de compléter tous les horaires au format **hh:mm**

### IDENTIFICATION

Commune : .....

Nom de l'école : .....

N° d'identification : ..... Circonscription : .....

### **-I- L'organisation du temps scolaire :**

Blocs-horaires d'enseignement (par exemple : **3 :00** le lundi matin) dont le total doit être de 24 heures

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
matin						
après-midi						total
<i>Pause méridienne</i>						

Horaires d'entrée et de sortie des classes

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
matin										
après-midi										

### **-II- La place des activités pédagogiques complémentaires, à renseigner par l'école (horaires de début et de fin par exemple : 8:30-11:30)**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

### **-III- Uniquement pour les communes à 4,5 jours : La place des activités périscolaires, à renseigner par le Maire (horaires de début et de fin).**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

<p><b>Avis du Maire :</b></p> <p> <input type="checkbox"/> Favorable      <input type="checkbox"/> Défavorable         </p> <p>Date : _____ Signature : _____</p>	<p><b>Avis du service des Transports Scolaires :</b></p> <p> <input type="checkbox"/> Favorable      <input type="checkbox"/> Défavorable         </p> <p>Date : _____ Signature : _____</p>
---	--

**DOCUMENT A RETOURNER avant le 11/05/2022 à l'IEN de circonscription ACCOMPAGNE de :**

- La délibération de conseil municipal
- Le compte rendu du(des) conseil(s) d'école(s)

Avis de l'IEN :	Date et signature de l'IEN :
-----------------	------------------------------